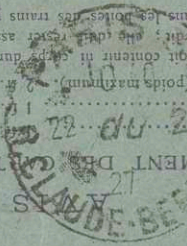


Le service des correspondances pneumatiques est étendu, à l'aide de facteurs cyclistes spéciaux :
 1° A la plupart des localités du département de la Seine pourvu d'un bureau de poste
 (pour connaître la liste de ces localités, s'adresser au guichet géographique des bureaux de poste) ;
 2° Aux villes d'Angoulême-Bains, du Raincy, de Sevres et de Saint-Cloud (Seine-et-Oise)
 L'heure de la dernière levée des correspondances pneumatiques, de ou pour les localités
 dont il s'agit, diffère suivant la destination. Se renseigner, à ce sujet, aux bureaux de poste.
 La carte qui ne remplirait pas ces conditions réglementaires serait assimilée à une lettre
 ordinaire et traitée comme telle.

La carte pneumatique ne doit contenir ni papier dur, ni valeur au porteur, ni objet dont le
 transport par la poste est interdit ; elle doit être assez flexible pour pouvoir être facilement
 pliée en vue de son insertion dans les boîtes des trains pneumatiques.
 A et jusqu'à 15 gr. 1 fr. 50 c. } Compléter l'affranchissement
 Au delà et jusqu'à 30 gr. (poids maximum) 2 fr. 50 c. } à l'aide de timbres-poste.

AFFRANCHISSEMENT DES CARTES PNEUMATIQUES :



M. Expédié par
 Dem. à Paris
 Rue *Alexia*
 L'inscription du nom et de l'adresse de l'expéditeur
 est facultative.
 No 235

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CARTE PNEUM.

(La remise est gratuite)



38

M. W. Wartmann
chez M^{me} Siegrist-Wartmann
20 rue de l'abbé de l'Épée
5^{ème}

Voir au verso.